Document d'informations clés



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

Ostrum Total Return Credit un Compartiment de Natixis AM Funds R/A (EUR) (code ISIN : LU1118016143)

Ce Produit est géré par Natixis Investment Managers International, qui fait partie du Groupe BPCE, agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Ce Produit est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de surveillance du secteur financier. Pour plus d'informations sur ce Produit, veuillez consulter le site www.im.natixis.com ou appeler le +33 1 78 40 98 40.

Le présent document d'informations clés est exact et à jour au 26 juin 2025.

En quoi consiste ce Produit?

Type Ce Produit est un Fonds OPCVM. Ce Produit est un Compartiment d'une Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois. Le Produit est régi par la partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle qu'amendée.

Terme Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique. Toutefois, ce Produit peut être dissous ou fusionné. Dans ce cas, vous serez informé par tout moyen approprié approuvé par la réglementation.

Objectifs L'objectif d'investissement de cette catégorie d'actions du Produit est de surperformer de plus de 2,3 % l'ESTER capitalisé quotidiennement (ajusté, pour les catégories d'actions couvertes uniquement, de la différence entre le taux d'intérêt de la devise de la catégorie d'actions et le taux d'intérêt de la zone euro (Euribor 1 mois)) sur sa période minimale d'investissement recommandée de 2 ans. Le taux ESTER (« Euro Short-Term Rate ») reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro.

- Le Produit fait l'objet d'une gestion active et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (« ESG »). l'Indicateur de référence est utilisé à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- L'Indice de référence peut servir à déterminer la commission liée aux résultats qui pourra être prélevée.
- Le Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement durable. Le Produit peut mettre en œuvre diverses stratégies. Ces stratégies peuvent être de cinq types : Stratégies directionnelles, stratégies de portage, stratégies de valeur relative, stratégies pour les situations spéciales et gestion du risque global.
- Les stratégies directionnelles visent à saisir les fluctuations directionnelles des spreads du marché du crédit, à la hausse comme à la baisse. Elles consistent à acheter ou vendre des titres et/ou des produits financiers dérivés pour capturer la performance de titres ou d'instruments. Ces stratégies peuvent se concentrer sur les spreads de crédit. Les stratégies directionnelles peuvent également chercher à gérer l'exposition globale du fonds au risque de crédit.
- Toutes les stratégies ci-dessus peuvent être exprimées principalement en utilisant des titres et/ou des produits dérivés tels que des dérivés de crédit, des contrats à terme standardisés et des options sur indices et/ou des taux d'intérêt et des indices.
- En raison de la nature opportuniste et flexible du processus d'investissement, l'allocation du risque et la contribution à la performance des cinq types de stratégies sont déterminées à la discrétion du Gestionnaire financier en fonction des conditions de marché et des opportunités. Il n'existe pas de seuil prédéterminé pour l'allocation des stratégies. Toutefois, seules les stratégies directionnelles, de portage et de superposition sont censées être utilisées dans des conditions de marché normales.
- Le Produit peut investir dans des obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable (conformément aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) intégrés à sa stratégie d'investissement principale).
- À tout moment, le Produit est exposé à des titres de taux, essentiellement libellés en euros. Il peut être exposé à :- Des titres non libellés en euro : jusqu'à 30 % de son actif net ; et- Un risque de change : jusqu'à 10 % de son actif net. Le Produit peut investir dans des titres émis par des émetteurs chinois uniquement s'ils sont libellés en euros ou en dollars américains et s'ils sont cotés sur un marché réglementé. Le Produit peut détenir jusqu'à 100 % de son actif en titres dont les émetteurs ont leur siège social dans un pays membre de l'OCDE. Il peut être investi dans divers instruments. Obligations convertibles conditionnelles jusqu'à 20 % de son actif net ; et- Obligations convertibles jusqu'à 10 % de son actif net. Le Produit investit jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres de taux de catégorie « Investment grade » et/ou de la catégorie spéculative (« haut rendement »). Le Produit investit jusqu'à 20 % de son actif net dans des titres non notés. Le portefeuille est construit de sorte à respecter une valeur à risque (« VaR ») mensuelle ex ante de 5 % maximum correspondant à l'estimation statistique, dans des conditions de marché normales, de la perte potentielle maximale du portefeuille sur une période d'un mois (20 jours ouvrables) avec une probabilité de 99 %. L'exposition globale du Produit aux actions ne pourra pas excéder 10 % de son actif net. L'exposition globale du Produit au risque de change ne pourra pas excéder 10 % de son actif net. L'exposition globale du Produit aux actions ne pourra pas excéder 10 % de son actif net. L'exposition globale du Produit aux actions ne pourra pas excéder 10 % de son actif net. L'exposition globale du Produit aux actions ne pourra pas excéder 10 % de son actif net. L'exposition globale du Produit aux actions ne pourra pas excéder 10 % de son actif net. L'exposition globale du Produit aux actions ne pourra pas excéder 10 % de son actif net. L'exposition globale du Produit aux actions ne pourra pas excéder 10 % de son actif net. L'exposition globa
- Le Produit peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement.
- Les revenus perçus par le Produit sont réinvestis.
- Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable (en France et au Luxembourg) avant 13 h 30.

Investisseurs de détail visés Le Produit convient aux investisseurs institutionnels et de détail qui cherchent à constituer un capital à moyen terme grâce au marché des titres de taux et au rendement du marché du crédit sur une période de 2 ans, peuvent se permettre d'immobiliser du capital pendant une période de 2 ans, et peuvent accepter des pertes de capital.

Informations pratiques

- Dépositaire du Produit : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Des informations complémentaires concernant le Produit (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un Compartiment à un autre, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif. Le prix par action du Compartiment peut être obtenu auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- Échange d'actions : Chaque Compartiment de la SICAV est séparé, conformément à la loi. Vous n'avez pas la possibilité d'échanger vos actions contre des actions d'un autre Compartiment du Fonds. Toutefois, vous pourriez avoir la possibilité de demander le rachat de vos actions de ce Compartiment, puis de souscrire des actions d'un autre Compartiment. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus du Produit.
- Fiscalité: Ce Produit peut être assujetti à des régimes fiscaux spécifiques au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?





L'indicateur de risque suppose que vous conservez le Produit pendant 2 ans.

L'Indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants pour le Produit non inclus dans l'indicateur synthétique de risque : Risque de crédit, Risque de liquidité, Risque de contrepartie, Risque lié aux techniques de gestion, Risque opérationnel.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 2 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans	
				Scénarios
Minimum	Ce Produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 220 EUR	8 690 EUR	
	Rendement annuel moyen	-17,8 %	-6,8 %	
Défavorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 750 EUR	8 690 EUR	
	Rendement annuel moyen	-12,5 %	-6,8 %	
Intermédiaire (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 810 EUR	9 830 EUR	
	Rendement annuel moyen	-1,9 %	-0,9 %	
Favorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 140 EUR	10 910 EUR	
	Rendement annuel moyen	11,4 %	4,5 %	

(*) Le scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2018 et mars 2020 dans le cas d'un scénario défavorable, entre janvier 2020 et janvier 2022 dans le cas d'un scénario intermédiaire et entre mars 2020 et mars 2022 dans le cas d'un scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Produit sont conservés par Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., en tant que dépositaire du Produit. En cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs du Produit ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, il existe un risque de perte financière. Ce risque est néanmoins atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

En cas de défaillance du Dépositaire, il existe un système de compensation ou de garantie pour les investisseurs prévu par la loi.

Oue va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coûts totaux	412 EUR	525 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,2 %	2,7 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,8 % avant déduction des coûts et de -0,9 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le Produit peut vous facturer, soit 53 EUR. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou	Si vous sortez après 1 an				
Coûts d'entrée	3,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR			
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	Néant			
Coûts récurrents prélevés chaque année					
Frais de gestion et autres	1,06 %	103 EUR			
frais administratifs et d'exploitation	Le montant des coûts récurrents se fonde sur les frais de l'exercice clos en juin d'un exercice à l'autre.	2024. Ce montant peut varier			
Coûts de transaction	0,07 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6 EUR			
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions					
Commissions liées aux résultats	15,0 % de la performance supérieure à celle de l'Indice de référence + 2,30 % 0,03 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	3 EUR			

Un investisseur qui s'engage dans des pratiques excessives de négociation ou de « market timing » peut être soumis à un prélèvement pouvant atteindre 2 %.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Cette durée correspond à la période pendant laquelle vous devez rester investi dans le Produit afin d'obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de perte. Cette durée est liée à la combinaison d'actifs, à l'objectif de gestion et à la stratégie d'investissement de votre Produit.

Vous pouvez demander la vente de votre Produit tous les jours. Vous pouvez recevoir moins que prévu si vous en sortez avant la fin de la période de détention recommandée. La période de détention recommandée est une estimation et elle ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Produit. Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant la personne qui conseille ou vend le Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un e-mail au Service client à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou écrire à Natixis Investment Managers International, 43 avenue Pierre Mendès France, 75648 Paris Cedex 13.

Autres informations pertinentes

Des informations sur les performances passées du Produit sont disponibles à l'adresse suivante :

https://priips.im.natixis.com/past_performance?id=LU1118016143. Des données de performances passées sont présentées sur 9 ans.

Les précédents calculs de scénarios de performance mensuels du Produit sont disponibles à l'adresse suivante :

https://priips.im.natixis.com/past_performance_scenario?id=LU1118016143.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.